

Notes de folklore fribourgeois

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **46 (1956)**

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bourgeois revêtus des uniformes les plus disparates, portés avec une bonhomie qui n'avait rien de militaire. Infanterie, artillerie, cavalerie, carabiniers se coudoyaient dans les rangs; les baudriers et autres accessoires appartenaient à toutes les époques de l'histoire neuchâteloise; pour comble, ces bons communiens, gardiens de l'ordre et des mœurs pendant la durée de la foire, étaient armés de hallebardes qu'ils portaient aussi gaillardement que s'ils revenaient de la bataille de Pavie. Ils causaient et riaient entre eux, car les temps n'étaient déjà plus où les gardes-foire prenaient leur mission trop au sérieux.»

Edouard Helfer

Notes de folklore fribourgeois

a) *Curieuse prévision*

Dans le courant de l'été, j'étais monté au chalet de la Coulaz, dans la vallée du Motélon. A mon arrivée, la femme du *vouèrda-modzon* m'a dit qu'elle avait prévu une visite pour ce jour. Elle m'expliqua que, le matin, sept génisses étaient arrivées ensemble à l'écurie et s'étaient toutes couchées du même côté. La bonne femme disait qu'elle n'avait jamais été trompée dans ses prévisions.

Denis Pittet

b) *Quelques sobriquets de villages fribourgeois*

Notre revue a publié déjà un certain nombre de sobriquets de villages fribourgeois. Voici un petit complément à cette liste.

Vuarrat. – *Vouèraq, lè ra*, les rats.

Bossonnens. – *Bochounin, lè gualin*, les sonnailles.

Tatroz. – *Tatrô, lè præ djindô*, les poires ... (?).

La Vounaise, les punaises.

Villeneuve. – *Velanâvona, lè kotèri*, les vers blancs.

Ecuvillens. – *Èkuviyin, lè kotèri*, les vers blancs.

F.-X. Brodard

Rapport de la Société pour 1955

(Résumé)

Rapport général

Le 2 décembre, mourait M. Dr Ernest Baumann, président de notre Société depuis 1946. Son départ prématuré – il n'avait que 50 ans – prive notre Société d'un homme éminent, dont les recherches scientifiques sont de grande valeur. M. le professeur Dr Karl Meuli de Bâle a bien voulu assurer l'intérim.

Au cours de l'année 1954, l'effectif de notre Société a été de 797 membres.

Notre Société a continué la publication des revues de folklore en allemand et en français.

Elle a en outre publié divers ouvrages d'intérêt folklorique, notamment l'Atlas de folklore suisse. D'autres travaux sont à l'impression.

Notre Assemblée annuelle a eu lieu les 14 et 15 mai à Schaffhouse. Elle a été bien fréquentée, après une préparation excellente assurée par nos amis de Schaffhouse et de Zurich.

L'Institut de folklore a été visité par plus de 1400 personnes. Le service de prêts a été très utilisé.

La Bibliothèque signale un accroissement de 398 numéros. Ce sont en grande partie des revues scientifiques, résultat d'échanges avec nos Archives. Nous avons reçu en outre divers dons, dont la liste occupe environ une page de notre Rapport complet.

Divers travaux de classification ont été continués.

Les archives du chant populaire ont continué leur travail. Plus de 170 chants ont été enregistrés dans divers cantons. On y a ajouté la biographie de leurs exécutants. Nous avons reçu plusieurs collections de chants populaires. Nous avons de même continué le catalogue des chants populaires en notre possession. Nous envisageons la publication de certaines collections de ces chants.

Le printemps passé, M. Dr E. Baumann avait obtenu sur notre demande, grâce au Fonds national suisse pour les recherches scientifiques, un congé de deux ans, qui lui aurait permis de mener à chef son ouvrage sur les ex-voto et les pèlerinages suisses, auquel il travaillait depuis seize ans, et qui devait trouver place dans la collection Helvetia sacra. Sa mort oblige notre Société à lui trouver un successeur, pour rendre possible la publication de cet ouvrage scientifique.

La collection de moules de pâtisseries s'est augmentée de 163 modèles. Elle comprend actuellement 1259 photographies.

La publication de l'Atlas de folklore suisse continue selon le plan établi. L'étude de la maison paysanne et des agglomérations a continué son activité dans divers cantons. Nous comptons commencer notre travail prochainement dans les cantons de Schaffhouse et Valais.

Les archives photographiques se sont enrichies de 550 vues, et pour les cantons de Glaris et Grisons, nous pouvons songer à une prochaine publication.

Notre collection de nouvelles historiques provenant de sources non imprimées, et concernant le folklore, a été commencée à la suite d'une réunion d'archivistes, historiens et folkloristes. Il s'agit d'une tâche urgente. Nous espérons que cette entreprise donnera de bons résultats pour encourager les études folkloriques.

Nous n'avons pas exécuté de prises de films cette année.

Notre Société exprime ses remerciements au Département fédéral de l'Intérieur pour sa subvention de 9000 francs. Au canton de Bâle-Ville qui nous accorde annuellement 9600 francs et met à notre disposition les locaux de l'Institut de folklore. Un merci également pour les aides qu'il nous a fournis par l'entremise de l'Office cantonal du Travail.

Notre merci va enfin à tous ceux qui, sociétés ou particuliers, nous ont aidés au cours de cette année écoulée, de quelque manière que ce soit.

Bâle, le 31 janvier 1956.

Pour la Société suisse des Traditions populaires

Prof. *K. Meuli*, président ad interim